



PROJET DE :

« Renforcement de l'accès à l'eau et l'assainissement dans 4 marchés du Nord et du Centre et contribution aux Plans Particuliers d'Interventions Eau et Assainissement élaborés par l'OREPA Centre et la Mairie de Hinche »

TRAVAUX DE REHABILITATION DU SYSTEME HYDRO SANITAIRE DU MARCHE COMMUNAL DE Limbé DEPARTEMENT DU NORD

CP 02_11/17- WASH MARCHES -OXFAM

COTATION DE PRIX

Novembre 2017

Cap- Haïtien, le 09 Novembre 2017

Nom de la Firme ou Consultant-e : _____

**OBJET: Cotation de Prix CP n° : 02-11/17 REHABILITATION/CONSTRUCTION
HYDRO SANITAIRE-MARCHE LIMBE-OXFAM**

Madame / Monsieur,

OXFAM, gestionnaire du projet «Renforcement de l'accès à l'eau et l'assainissement dans 4 marchés du Nord et du Centre et contribution aux Plans Particuliers d'Interventions Eau et Assainissement » élaborés par l'OREPA Centre et la Mairie de Hinche sous le financement de l'UNICEF, lance une cotation de prix afin de sélectionner une firme de construction ou un-e consultant-e pour la réalisation des travaux de réhabilitation du système hydro sanitaire dans le marché de Limbé.

A cette fin, **OXFAM**, en conformité avec les procédures financières en vigueur, a sélectionné votre institution pour participer à cette cotation de prix.

Pour la préparation de votre offre, vous trouverez ci-joints les documents suivants:

- a) La lettre d'invitation
- b) La description du projet
- c) Les instructions aux soumissionnaires
- d) Le modèle de soumission
- e) La liste des expériences de la firme et/ou consultant-e dans le domaine de la construction hydro sanitaire et hydraulique.
- f) Le cadre du devis estimatif.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, le cas échéant, vous pouvez entrer en contact avec le bureau d'OXFAM au Cap- Haïtien à l'adresse suivante :

Rue 11 et 12 O- P, Villa Norma.

Téléphone No : 509 2816- 0221

Votre offre sera faite conformément aux instructions fournies dans le présent dossier et devra parvenir en **un (1) original et une (1) copie en papier relié au plus tard le 21 Novembre 2017 à 4 :00 pm au bureau d'OXFAM au Cap-Haitien.**

NB : Une visite conjointe obligatoire du site avec les responsables de la Mairie, la DINEPA, la DSN, la firme et/ou consultant-e et OXFAM aura lieu le 16 Novembre 2017 à 8: 00 am, (lieu de départ à partir du bureau d'OXFAM au Cap-Haitien).

Le bureau d'OXFAM vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ses considérations distinguées.

Laurence DESVIGNES
Program Manager, OXFAM

INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

ARTICLE 1 : DE L'ETENDUE DES PRESTATIONS

Marché de Limbé

Localisation : Bourg du Limbé à côté du Commissariat et de la place publique

Latitude	Longitude
19°42'16.1''	072°24'08.9''

Situation globale (lors du diagnostic)

Organisation du marché

- ✓ Marché en hangar avec super structure en bois et tôle ondulée datant des années 1960 environ, sol partiellement bétonné, avec installation de plusieurs tentes non confortables, parapluies, draps etc. ;
- ✓ Le bloc sanitaire existant est géré par la mairie à travers une ménagère permanente (Illiama Paul 36-03-72-57;) et un secrétaire : Claudens Louis 37-82-69-78 ;
- ✓ Le marché fonctionne tous les jours et est très fréquenté, les gens viennent des communes alentour (échelle communale) pour vendre leurs produits et acheter d'autres biens pour la revente ;
- ✓ Les marchands sont installés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du marché (dans les rues) constituant un obstacle à la circulation des véhicules. Un système de paiement est en mis en place, collecté par la ménagère et transmis quotidiennement à la Mairie par le secrétaire du bloc sanitaire ;
- ✓ Les produits sont vendus sur des étals comme au sol. On remarque la vente de nourriture préparée sur place.

Accès à l'eau

- ✓ Le réseau par pompage de l'hôpital Saint Jean ne peut approvisionner le bloc sanitaire de Limbé pendant toute la journée et la borne fontaine à coté du commissariat est privée d'eau depuis plusieurs années
- ✓ Le responsable de l'hôpital est payé par la DINEPA pour approvisionner le bloc sanitaire mensuellement
- ✓ Une borne fontaine non fonctionnelle 19°42'16.2'' et 072°24'11.0''

Assainissement

- ✓ Le marché est équipé d'un bloc sanitaire (3 cabines hommes, 3 cabines femmes), certains sièges sont défectueux ainsi que les accessoires du tank WC ; les matières fécales sont drainées vers une fosse septique. Le bloc sanitaire est alimenté du réseau par pompage à mi-journée. Une personne est

chargée de fournir le papier et récupérer la contribution de 10 gourdes. L'état du bloc sanitaire est moyen. Selon le responsable du marché, le bloc n'est pas encore vidangé, ni équipé de point de lavage des mains et d'urinoirs

Gestion des déchets

- ✓ L'environnement du marché est insalubre avec des tas de déchets un peu partout. Les points de regroupements des déchets sont à l'intérieur du marché. Le ramassage des déchets n'est pas régulier (2 fois par semaine) Le système de drainage du Bourg n'est pas garanti, conséquence des eaux stagnantes aux environs immédiat du marché .

Condition d'hygiène

- ✓ Les conditions d'hygiène sont précaires, il y a des points de lavage des mains uniquement pour le bloc sanitaire, les marchands de nourriture et les clients sont exposés aux risques de transmission féco-orale

Pour faire face à cette situation de vulnérabilité, OXFAM propose la réhabilitation et /ou construction du système hydro sanitaire du marché communal de Limbé afin de réduire la propagation de maladies diarrhéiques/cholera dans cette dite commune.

Ainsi le-la soumissionnaire retenu-e procédera à la réhabilitation et /ou construction du système hydro sanitaire du marché de Limbé (réhabilitation de cabines de latrines, de douches, points de lavage des mains, construction de forage, de kiosques d'eau, accessibilité aux PSH)

Les prestations attendues devront couvrir les différents points présentés à la description du projet et les spécifications techniques dans le tableau ci dessous.

ARTICLE 2

Les prestations attendues devront couvrir les différents points présentés à la description du projet et les spécifications techniques.

ARTICLE 3 : DE L'ETABLISSEMENT DES PRIX UNITAIRES

Les prix comprennent tous les frais de main-d'œuvre, de fourniture et mise en place des matériaux, d'équipements, d'outillages, d'installations de chantier, d'administration, de caution, d'assurances, des bénéfiques, etc. Les prix comprennent également les frais de prospection, et d'une manière générale, toutes les sujétions qui s'imposent au-à la Soumissionnaire pour la réalisation des ouvrages suivant les règles de l'art, expressément ou non prévues dans les documents contractuels qu'un-e Soumissionnaire est réputé-e parfaitement connaître.

ARTICLE 4 : DE LA CONNAISSANCE DES LIEUX ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le-La soumissionnaire, en remettant son offre, connaît le site où le projet sera exécuté et par conséquent, il-elle maîtrise :

- a) les contraintes et servitudes possibles ;
- b) la nature et les difficultés des travaux à exécuter ;
- c) la localisation, la provenance et la qualité des matériaux ;
- d) les conditions locales relatives au climat, au transport, à la main-d'œuvre, à l'approvisionnement en eau, etc.

ARTICLE 5 : DE LA MONNAIE DE LA SOUMISSION

La monnaie utilisée pour la préparation de la soumission est la gourde Haïtienne (HTG).

ARTICLE 6 : DU DOSSIER DE SOUMISSION

L'offre d'un-e soumissionnaire sera constituée par les pièces suivantes **dûment complétées, datées et signées** :

- 1) Le Formulaire de soumission,
- 2) Le devis estimatif
- 3) Le Programme d'exécution,
- 4) La patente valide de l'entreprise ou la patente professionnelle du-de la technicien-ne,
- 5) Le tableau d'informations sur les Qualifications des Soumissionnaires
 - a. La liste de matériels et équipements qui seront utilisés
 - b. Le tableau d'informations sur les contrats en cours ou ceux-là déjà exécutés,
- 6) La méthodologie de travail de l'entreprise

Toute offre ne contenant pas les documents mentionnés aux points (1 à 6) sus-indiqués sera considérée comme incomplète, le cas échéant, et pourra être rejetée.

ARTICLE 7 : DU DEPOT DES OFFRES

Les soumissions devront parvenir à l'Autorité Contractante, au plus tard le **21 Novembre 2017 à 04 :00 heures PM**. L'ouverture se fera le 23 Novembre 2017, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants-es qui souhaitent assister à l'ouverture des offres.

ARTICLE 8 : NOTIFICATION

Avant l'expiration de la période de validité de l'offre, OXFAM notifiera à tous les Soumissionnaires, d'une manière digne de foi et par écrit (lettre recommandée et/ ou courrier électronique) les résultats de l'évaluation des offres reçues en réponse à la Cotation de Prix.

ARTICLE 9 : DE L'ATTRIBUTION DU CONTRAT

Le contrat sera adjugé au-à la soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée comme étant la mieux disante et jugée conforme à la cotation de prix.

ARTICLE 10 : DE L'EXAMEN DES OFFRES

Dans la mesure où chaque offre n'est substantiellement conforme au Document d'Appel d'Offres, OXFAM, avant de procéder à leur comparaison, corrigera les erreurs arithmétiques de la manière suivante :

- (a) S'il y a des différences entre un prix unitaire et le prix total obtenu, en multipliant ce prix unitaire par les quantités correspondantes, le prix unitaire prévaudra. Le prix total sera corrigé à moins que, de l'avis d'OXFAM, il y a une erreur évidente dans le positionnement du point décimal du prix unitaire, auquel cas le prix total offert prévaudra et le prix unitaire sera corrigé ;
- (b) S'il y a une erreur dans un prix total à la suite du total ou de l'addition des sous totaux, les sous totaux prévaudront et le prix total sera corrigé ;
- (c) S'il y a différence entre les lettres et les chiffres, le montant exprimé en lettres prévaudra, sauf si la quantité exprimée en lettres découle d'une erreur arithmétique, auquel cas le montant en chiffres prévaudra, sujet aux paragraphes (a) et (b) mentionnés ci-dessus ;
- (d) S'il y a une différence entre le prix unitaire du bordereau et celui du devis estimatif, le montant figurant au bordereau des prix unitaires prévaudra.

ARTICLE 11 : VARIATION DES QUANTITÉS AU MOMENT DE L'ADJUDICATION

OXFAM se réserve le droit, au moment de l'adjudication, d'augmenter ou de diminuer les quantités figurant dans le Devis Estimatif. Cependant, cette augmentation ou diminution ne pourra pas introduire de changements dans les prix unitaires, ni dans d'autres termes et conditions de l'offre et de la cotation de prix. Le pourcentage maximum de modification de la quantité totale des travaux sera de 35 %.

ARTICLE 12 : DES SOUMISSIONS IRRÉGULIÈRES

Les soumissions irrégulières pourront être rejetées totalement lors de l'analyse des offres. Les irrégularités comprennent les cas suivants sans toutefois s'y limiter :

- Prix incomplets ou notoirement déséquilibrés du devis estimatif ;
- Additions de variantes ou modifications des conditions ;
- Offre non signée ;
- Manque des pièces demandées à l'article 6 des instructions aux soumissionnaires.

MODÈLE DE SOUMISSION

Au :

Adresse :

Madame,

Je soussigné-e, _____, dûment autorisé-e à engager la firme ou consultant-e _____ m'engage à exécuter les travaux tels que décrits ci-dessus conformément aux termes de l'accord proposé et autres particularités du contrat accompagnant cette offre pour la somme totale de : *[Indiquez le montant en lettres]* _____

_____ Gourde haïtienne *[Indiquez le montant en chiffres] HTG.*

Et dans un délai de _____ jours calendaires

Je déclare avoir examiné les documents de demande de cotation et j'en accepte toutes les conditions et exigences. Je déclare m'être rendu-e compte des conditions d'exécution, avoir maîtrisé le site des travaux projetés, recueilli tous les renseignements pertinents, et pris connaissance de tous les codes et règlements relatifs à l'exécution du projet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'assurance de notre considération distinguée.

Signé : _____

Soumissionnaire : _____

Adresse : _____

Date : _____

Réhabilitation et/ou construction du système hydro sanitaire et la construction d'un forage dans le marché communal de Limbé dans le département du Nord

" DEVIS POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC SANITAIRE (Type DINEPA)"

ITEM	DESCRIPTION	UNITE	QTTE	PRIX	MONTANT
1	TRAVAUX PRELIMINAIRES				
a.	Ce prix rémunère :		1		
	Mobilisation et demobilization				
	Les frais de mobilisation, incluant le personnel, le dépôt temporaire, l'approvisionnement en eau, la santé et la protection sur le site,				
	La topographie				
	L'implantation				
	La sécurité du site				
	Les frais de demobilization				
	Tout autre coût non inclus dans les items de DAO et lié à la mobilisation et à la démobilisation,				
Sous-Total 1					
2	ALIMENTATION EN EAU ET TRAVAUX DE PLOMBERIE				
a	Construction de forage de 6", équipé de tuyau SCH40, ESSAI de pompage, vérification de débit et analyse bactériologique et physico-chimique et alimentation du bloc sanitaire	U	1		
b	Construction et alimentation de kiosque d'eau muni de château d'eau de 500 gal et ses accessoires et clôture en cyclo fence : Long=3m, large=3m et hauteur=2m	U	2		
Sous-Total 2					
3	ELECTRO-MÉCANIQUE				
a	Ce prix rémunère, l'acquisition, le transport et l'installation d'une pompe submersible Lorentz de 3", et aussi un système de panneaux solaires avec cage de protection				
b	Solar World sunmodule poly 225 Wp	U	20		
c	Module secure mount@75 cents per Wp	U	1		
d	Combiner 3 positions	U	1		
e	PV output cable with male and female MC4 connectors	U	2		

f	Touch safe Fuse Holder	U	2		
g	15 Amps 10 mm x 38 mm fuse for MNTS holder	U	2		
h	Safety switch 600 VDC	U	1		
i	Lorentz PS4000 pump/Motor/Controller system with C-Sj8-15 centrifugal pump End	U	1		
j	Installation accessories-wiring and plumbing	U	1		
k	Frais d'installation	Fft	1		
l	Construction de clôture du forage en cyclo fence 25 m de large et 2 m de haut (base de 0.6 m de haut en bloc 20)	ml	20		
Sous-Total 3					
4	SYSTEME D'EVACUATION ET PUISARD				
a	Construction d'un puisard de 2 m de diamètre et 2 m de profondeur tel que dessiné et toutes sujétions de mise en œuvre	m3	5.34		
Sous-Total 4					
5	POINTS DE LAVAGE DES MAINS AU NIVEAU DU MARCHE				
	Construction de point de lavage des mains en maçonnerie de moellon ou en bloc de béton auprès des restaurants, équipe de seau à robinet, drainage des eaux usées	U	5		
Sous-Total 4					
MONTANT TOTAL EN CHIFFRES					
MONTANT TOTAL EN LETTRES					



